

Le temple de Saumur sélectionné par la Mission patrimoine 2020

Le temple de Saumur fait partie des 101 monuments en péril retenus par la Mission patrimoine 2020 pour bénéficier d'un soutien financier de la [Mission Stéphane Bern](#) via la Fondation du patrimoine.



Le temple de Saumur © Église réformée de Saumur

Des subventions du ministère de la culture, de la région, du département ainsi qu'aux dons et mécénats collectés s'ajouteront à ce soutien.

Lancé il y a trois ans, le Loto du patrimoine, popularisé par l'animateur de télévision Stéphane Bern, a pour but de s'adresser aux Françaises et aux Français pour aider à mettre en valeur des sites historiques nécessitant un soutien financier, en vue d'être restaurés.

Comment est-ce arrivé ?

Une étude de diagnostic en 2013 a classé le temple dans les urgences absolues pour sa préservation. La ville de Saumur, qui en est propriétaire, évalue le coût de l'ensemble des travaux à 1 000 000 €. Elle décide alors de lancer une souscription publique avec le soutien de la Fondation du patrimoine. Une convention tripartite est signée entre la ville de Saumur, la Fondation du patrimoine de Maine-et-Loire et l'association culturelle de l'Église protestante réformée de Saumur.

La collecte de dons est immédiatement mise en ligne sur le site de la [Fondation du Patrimoine](#).

En même temps, le maire de Saumur, Jackie Goulet, décide d'adresser, avec l'aide de l'Église réformée de Saumur, un dossier de candidature à la Fondation Stéphane Bern, dans l'espoir d'abonder le financement par ce biais-là également, en décrivant précisément la riche histoire du protestantisme à Saumur, l'état de péril du monument et le projet de valorisation.

Sylvie Wetzstein, Église réformée de Saumur